

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Avant, pendant et après les élections allemandes. Nous avons vu ce qui les a précédés; nous verrons ce qui les suivra.

Nous nous sommes assez peu inquiétés de ce que donneraient les élections allemandes qui ont eu lieu hier pour le renouvellement anticipé du Reichstag. A voir ce qui se passe en ce pays, comment ne douterait-on pas de l'influence qu'elles peuvent avoir sur la suite des événements? Les consultations électorales chez nos voisins n'ont plus beaucoup d'importance, sauf de fournir une indication sur l'état des esprits et les courants d'idées. Elles constituent des documents de psychologie politique!... Voilà tout!

Il est devenu trop évident que la volonté nationale — à supposer qu'elle ait conscience d'elle-même — ne compte plus que comme valeur d'appoint à la volonté des dictateurs. Celle-ci même sans avoir besoin de celle-là dont elle ne tient compte que pour s'en servir si elle lui est favorable, mais pour l'éteindre si elle lui est hostile.

Devant un ordre du général von Schleicher que pèse le vote des quarante millions d'électeurs allemands — pitoyables souverains-asservis!

Qu'ils aient donné la majorité à Hitler ou à Brüning, aux nazis ou aux social-démocrates le sort de celle-ci dépendra d'abord de la décision prise dans le cabinet du ministre de la Reichswehr qui lui concèdera le droit de vivre ou la repoussera dans le néant!

Dans cette mesure et sous ces réserves, il est intéressant et instructif de savoir comment le peuple allemand aura réagi devant ses maîtres, comment il accepte leur dictature et comment vont s'arranger les hommes d'Hindenburg avec les députés nommés par les électeurs. Dans quelques jours nous le saurons.

Mais d'abord une observation se présente à l'esprit. Si les dictateurs avaient voulu, ces élections n'auraient pas eu lieu. Ils les auraient renvoyées à plus tard, à des temps plus favorables dont ils seraient restés les seuls juges et qui ne seraient jamais venus. Pourquoi les ont-ils permises?

On ne peut pas croire qu'ils aient voulu courir la chance de se faire approuver par les électeurs. Un Coup d'Etat s'impose et ne se livre pas à la discussion publique. Les Pape et les Schleicher ne sont ni démocrates ni plébiscitaires. Il serait contraire à leur principe que le peuple fût appelé à donner son avis. Accepter que la question lui soit posée, c'est lui reconnaître le droit de décider. C'est soumettre le pouvoir à l'opinion alors qu'il doit en être indépendant. C'est condamner la doctrine d'après laquelle le peuple ne se gouverne pas lui-même.

Si, d'ailleurs, ils avaient cherché à obtenir l'approbation populaire, ils se seraient donnés du temps pour organiser leur propagande et plaider leur cause devant les électeurs. Au lieu de cela ils ont fixé les élections à l'époque la plus rapprochée comme pour s'en débarrasser tout de suite. Ils ont fait plus, ils s'en sont complètement désintéressés. En tant que gouvernement, ils ont borné leur rôle à des mesures de police pour empêcher les batailles de rues. On eût dit que ce vote ne les regardait pas et leur était tout à fait indifférent!...

Alors? Eh! bien, ils ont probablement spéculé sur le désarroi actuel des esprits qui rend presque impossible la formation d'une majorité stable. Le prochain Reichstag sera comme le précédent, et comme le précédent du précédent: ingouvernable. La preuve par le fait sera administrée que les élections ne peuvent donner en Allemagne de bons résultats. Ainsi, le régime se sera discrédité lui-même et il sera bien démontré que son fonctionnement normal et régulier ne peut aboutir qu'à l'impuissance et au gâchis.

Manière détournée de justifier leur

coup d'Etat. Sans le soumettre aux électeurs, ils auraient ainsi démontré la nécessité bienfaisante de leur initiative pour sauver le pays de lui-même.

Il n'est pas du tout impossible qu'ils aient fait ce calcul économe qu'après les élections, la dictature telle qu'ils l'ont constituée apparaîtra de salut public, et pourra continuer plus tranquille qu'avant, sans se soucier davantage d'un Parlement qu'elle tiendrait pour inexistant!...

Ces gaillards-là ne se sont peut-être pas trompés. Les premiers résultats connus ne semblent pas leur donner tort. Les partis de démocratie sont divisés et réduits à l'impuissance. Les nationaux-socialistes ne paraissent pas pouvoir réunir à eux seuls la majorité du Parlement. Quant aux communistes, ils ont fait des progrès inquiétants!...

Inquiétants pour le public, mais rassurants pour les dictateurs, les-quel-bénéficieront de la peur qu'inspirent les révolutionnaires. Une fois de plus, le spectre rouge aura travaillé pour la réaction.

Emile LAPORTE.

000

UN PETIT MOT D'ECRIT

LA BARBE

Morbleu, mon jeune ami, je t'admire de vouloir rester imberbe. Cela est fangeux certes pas à devenir général comme au temps de la Révolution et le péché d'ambition ne saurait l'effleurer puisque chacun sait qu'aujourd'hui on n'a chance de gagner les étoiles qu'à l'âge où, précisément, la barbe commence à blanchir. Mais j'entends que par là tu décides dès l'abord d'être homme par toi-même et de ne pas devoir la valeur à tes poils.

Je m'explique. On l'a dit pis que prendre de ceux qu'un lendemain de la guerre on appelle par dérision les « plus de trente ans ». C'étaient les « vieilles barbes ». Ils formaient la « gérontocratie ». Ils étaient, bien que poilus, les petits d'ou venait tout le mal. Quel mal? Et la guerre parbleu, et les habitudes d'avant-guerre qu'il allait bien falloir extirper pour faire un monde nouveau. Et le monde nouveau, d'abord, ne devait plus avoir de poil au menton. Tu en es, je t'approuve.

Pourtant, regarde autour de toi: plus la moindre barbe, c'est vrai. Le monde en va-t-il mieux? Est-il si nouveau qu'on l'annonçait? L'après-guerre est-il vraiment plus beau que l'avant-guerre? Souffrons-nous de moins de maux ou de plus?

Ton sourire est amer. Eh! bien garde ton menton glabre — mais sois un homme... pour te réhabiliter. Et non pas seulement un homme par ta barbe comme Charlemagne, François 1^{er}, Henri IV, Pasteur ou Victor Hugo.

Et surtout ne pleure pas les poils comme un gâché-pain perdu — ainsi que le fait M. de Nery, artiste belge de cinéma qui, ayant eu la malencontreuse idée de se faire emprisonner pour escroquerie, dut livrer sa barbe aux ciseaux du geôlier et réclame de ce chef cinquante mille francs de dommages à l'administration pénitentiaire.

Si notre homme gagne son procès, la preuve sera faite que tu frises l'héroïsme — en te faisant raser.

BATIGNE.

Négociations franco-américaines

Le département d'Etat dément catégoriquement le bruit lancé par le correspondant parisien d'un journal étranger, selon lequel l'accord commercial franco-américain serait destiné à contrecarrer les effets possibles de la Conférence d'Ottawa. Les autorités américaines précisent que les Etats-Unis qui n'ont pas de traité commercial avec la France, négocient depuis plus d'un an pour en obtenir un, mais que ces pourparlers sont indépendants de la Conférence d'Ottawa.

Informations

Les élections sénatoriales

Il résulte d'informations recueillies dans les milieux politiques que la date des élections sénatoriales pour le renouvellement partiel de la Haute-Assemblée est fixée au dimanche 16 octobre.

En Espagne

Dans la contrée de Panadez, les mécontents ont déclenché la grève. Ils ont essayé en même temps d'arrêter tous les transports et même de faire fermer les maisons de commerce à Villafraanca.

La garde civile est intervenue énergiquement, et douze arrestations ont été opérées. Dans le village de Pla de Panadez, les grévistes ont mis le feu aux meules et menacé d'attaquer les maisons des propriétaires des terres. La garde civile, pour contenir les rebelles, a dû tirer en l'air.

En Allemagne

C'est samedi soir, à minuit qu'a commencé la « trêve politique » décrétée par le président Hindenburg pour une période de dix jours, pendant lesquels les réunions politiques sont interdites. Cette mesure est destinée à favoriser au lendemain des élections législatives l'apaisement des passions politiques.

Réserve d'or de la Reichsbank

Traitant la question du développement du commerce extérieur de l'Allemagne, la Deutsche Bank rappelle que les réserves or et de devises de la Reichsbank qui, à la fin de 1931, atteignaient 1.156 millions de marks, sont tombées à 892 millions à la date du 23 juillet dernier, ce qui, en sept mois, constitue une perte de 264 millions de marks.

Afin de remédier à cette situation, la Deutsche Bank estime qu'il est urgent, aussi bien dans l'intérêt de l'Allemagne que dans celui de ses créanciers, de procéder à une révision du taux d'intérêts des dettes extérieures allemandes.

Traité de conciliation

M. Mussolini et M. Garotti, ambassadeur des Etats-Unis, ont procédé à l'échange des ratifications du traité de conciliation entre l'Italie et les Etats-Unis, du 23 septembre 1931, portant modification au traité du 5 mai 1914.

La prohibition aux Etats-Unis

Depuis mercredi dernier, seize personnes sont mortes après avoir bu de l'alcool de bois. Plusieurs autres sont devenues aveugles. La police a ouvert une enquête afin de rechercher la provenance de cet alcool.

Bolivie et Paraguay

On mande que M. White, secrétaire adjoint au département d'Etat américain, a déclaré devant les représentants diplomatiques des Etats de l'Amérique du Sud, réunis pour discuter sur le différend qui sépare la Bolivie et le Paraguay, que, bien que la menace de guerre entre ces deux pays soit des plus graves, aucune mesure n'avait été prise à Washington pour éviter le conflit.

A Assomption (Paraguay), le président Guggiari a annoncé que si la Bolivie se livrait à de nouvelles attaques, la guerre serait déclarée.

La guerre civile au Brésil

On annonce que les troupes fédérales brésiliennes se sont emparées de la position stratégique du tunnel de Mantiqueira, près de Cruzeiro, et ont repoussé une contre-attaque des rebelles.

Un nouveau carburant

On mande de Bahia Louka qu'un nouveau combustible pour automobiles, permettant une économie de 55 0/0 sur l'essence ordinaire, aurait été découvert par un ingénieur-yougoslave.

EN PEU DE MOTS...

— Miss Turquie a été élue miss Univers pour 1932. Deux candidates seulement avaient été retenues: Miss Turquie et Miss Allemagne.

— Dimanche a été célébré, à Carnac, le 18^e anniversaire de la mort de Jean-Jaurès.

— A Montescieu-de-Légoy (Haute-Garonne) la femme du receveur des P. T. T. devenue folle, a mis le feu au bureau.

— L'inauguration du 24^e Congrès universel de l'Espérance a eu lieu dimanche matin au grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de 1.500 congressistes de 35 pays.

— 60 personnes affiliées au parti hitlérien ont été victimes d'une intoxication alimentaire. On prétend que c'est une tentative d'empoisonnement faite par des adversaires politiques.

— Le Tour de France cycliste est terminé. C'est Leduc qui a gagné définitivement l'épreuve.

NOS ÉCHOS

L'Anglais en voyage.

C'était, conte Tristan en caressant sa barbe, c'était un touriste anglais. Il était venu visiter Paris, profitant du change à 125, et, sans savoir un seul mot de français, il errait à travers la capitale dans laquelle il était descendu le matin même. Devant la Madeleine, il considère un instant l'église, la perspective de la rue Royale, puis s'intéresse à un grand mariage pour lequel le porche principal de la Madeleine a été orné de tentures rouges et de petits rameaux verts du plus joli effet.

— Qui est-ce qui se marie? demande-t-il après avoir longtemps consulté son dictionnaire de poche.

— Je n'ai pas! répond rapidement un passant.

L'Anglais continue sa route. Il déjeune sur les boulevards. Excellemment. Car, quoi qu'on en dise, on mange fort bien à Paris. Puis, il reprend ses courses. Le soir il ramène à Saint-Sulpice. L'église est tendue de noir. C'est un enterrement, ou, du moins, une levée de corps. Un monde fou. On vient saluer une personnalité du quartier, très estimée.

L'anglais interroge à nouveau: — Qui enterre-t-on? Il s'est mal adressé. Le passant interrogé hausse les épaules et répond rapidement: — Je n'ai pas!

Alors le bon Anglais, essayant une dernière fois: — Marié de ce matin et déjà mort! Pauvre homme!

Soignons nos créanciers.

Roth rentre chez lui, en province, et raconte partout que le patron de la maison Bloch et Cie, à Paris, dont il est client, l'a invité à dîner et que, après dîner, Bloch l'a lui-même reconduit jusqu'en bas de l'escalier, avec une lumière à la main.

Lévy, son voisin, également client de la maison Bloch et Cie, entendant raconter pareille histoire, se met en colère, vient à Paris, va voir Bloch et se lamente ainsi: — Comment? moi qui vous achète toujours comptant, vous ne m'avez jamais reconduit jusqu'à la porte et Roth qui n'achète qu'à crédit, vous l'accompagnez jusqu'en bas de l'escalier!

C'est tout de même un peu fort et peu aimable de votre part, je vous assure.

— Ecoutez, monsieur Lévy, je vais vous dire pourquoi. Si, par hasard, vous tombez dans l'escalier et que vous vous cassiez le cou, c'est votre affaire. Mais si pareille chose arrive à Roth qui me doit de l'argent, qui donc me payera ses traites, après sa mort!...

Histoire coloniale.

Ce gouverneur de colonie nouvellement promu à son poste, possède deux serviteurs militaires: un colonial français et un travailleur sénégalais. Fidèle observateur de la loi sur le repos hebdomadaire, ce fonctionnaire républicain accorde, à chacun des deux soldats, un jour de congé par semaine.

— Ce jour-là, le jour a-t-il dit, vous êtes libres de quitter l'uniforme. Pour vingt-quatre heures, vous redevenez des civils.

L'autre dimanche, M. le gouverneur, accompagné de sa femme, croise dans une rue voisine de sa résidence son serviteur noir dans le plus simple appareil. Cri de surprise de la dame, scandalisée. Froidement de sourcils du fonctionnaire. Interrogé sur son manque de costume, le Sénégalais répond, avec un tranquille sourire: — Ti m'as dit que, pour mon jour de congé, je pouvais me mettre en civil!

Educateur de prince.

Un célèbre prince oriental, qui venait d'arriver à Paris, exprima le désir d'assister à une exécution capitale. Le gouvernement put satisfaire sa curiosité. On devait, en effet, guillotiner, le lendemain, un infécond individu qui avait assassiné une vieille femme pour lui voler trente-six sous.

Après une nuit de fête, le prince se fit conduire au lieu du supplice et se posta à deux pas de la guillotine. Il suivit avec un très vif intérêt, les préparatifs de l'exécution, l'arrivée du condamné, et ses yeux brillèrent quand le couperet tomba. Il frappa alors l'épaule du bourreau et d'un ton calme, désignant du doigt le chef du protocole qui avait une magnifique barbe blanche en éventail: — Celui-là, maintenant, dit-il.

Taisez-vous! méfiez-vous!

Une de nos consœurs, au talent spirituel et caustique, publiait récemment dans un hebdomadaire, le récit d'un déjeuner, qu'elle avait fait avec l'un de nos parlementaires les plus en vue.

Elle rapportait avec malice certains jugements sévères de celui-ci sur quelques-uns de ses adversaires politiques. Colère de l'interviewé qui excipait de sa bonne foi et cria à l'exagération! Mais notre consœur, informée de l'ire de sa victime, se contenta de dire:

LES PRÉCURSEURS ET LA SCIENCE

Lorsqu'aux environs du jour de l'an, on voit s'étaler dans les vitrines des jouets savants qui, d'ailleurs, ne sont pas ceux pour lesquels les enfants se passionnent davantage, il est des gens qui sourient de tant d'imagination, de tant d'ingéniosité dépensée pour un résultat aussi mince.

— « Que vient faire la science dans la construction d'un joujou, se disent-ils, d'un joujou dont l'existence est essentiellement éphémère? Ne vaudrait-il pas mieux appliquer l'effort à des créations plus utiles? »

Eh! peut-être ceci ne nuit-il pas à cela. Leibnitz prétendait que les hommes n'ont jamais montré tant de sagacité que dans l'invention des jeux et quand, devant lui, on qualifiait celle-ci de futile, il affirmait qu'au contraire elle était pleine d'intérêt puisqu'elle aboutissait à encourager l'invention et à la perfectionner.

Il n'est pas douteux, en effet, que maintes découvertes importantes sont nées des tâtonnements d'un artisan, voire même d'un amateur curieux qui, en cherchant le mécanisme d'une frivolité a, tout à coup, révélé, sous l'inspiration du hasard, le principe d'une création appelée parfois à bouleverser le monde.

On a raconté que Léonard de Vinci, délaissant pour une heure la peinture et ayant façonné par distraction des animaux en cire extrêmement mince eut l'idée de les emplir de fumée afin de vérifier s'ils s'élèveraient dans l'air inventa, en fait, le ballon que les frères Montgolfier devaient réaliser deux siècles plus tard. Maurice Donnay a rappelé, quelque part, l'histoire de Charles Cros, chansonnier, musicien, mais surtout bohème, qui avait imaginé une boîte à cigares recouverte d'une couche de cire vierge, polie au moyen d'un fer à repasser, sur laquelle un bec de plume mû par un mouvement d'horlogerie inscrivait les vibrations de la voix. Afin de vérifier la valeur de son système, Cros invitait ses visiteurs à crier dans la boîte quelque chose de bref et de sonore. Est-il besoin de dire qu'on choisissait habituellement un mot, toujours le même, celui auquel un général a donné un sens héroïque?...

Et Donnay assurait qu'à la surprise générale, ce mot était reproduit aussitôt avec un chevrottement ridicule et charmant. Ce fut la première idée du phonographe, mais... ce fut Edison qui en prit plus tard le brevet.

Les jeux d'enfants ou leurs joujoux ont ouvert la voie à maintes inventions merveilleuses. Se doute-t-on, par exemple, que le principe des avions, c'est l'hélicoptère des enfants, ce jouet qui vole avec une hélice comme propulseur et un caoutchouc à torsion comme moteur, qui l'a déterminé. Wilbur Wright ne l'a jamais nié: c'est en étudiant le mécanisme du joujou qu'il imagina son premier appareil. D'autres l'ont perfectionné sans modifier le système.

C'est la vue du cerf-volant qui donna

« Et surtout qu'il ne me démente pas, car autrement je raconte tout ce qu'il m'a dit sur les membres de son parti! »

Histoire marseillaise.

Marius rencontre un jour son ami Olive avec un superbe chrysanthème à sa boutonnière.

— Quel bel œillet tu as là! fait Marius.

— Un œillet? Et donc! ce n'est pas un œillet, c'est un chrysanthème!

— Ah bah! observe Marius, oui, vraiment. Mais, dis-moi, comment écris-tu ça?

na à Franklin l'idée du paratonnerre et c'est le cerf-volant encore qui conduisit à la création de maints appareils d'observation pour le génie militaire, la météorologie, la photographie aérienne, la T.S.F.

On attribue la poudre à canon au moine Roger Bacon? Sans doute, il en fut le vulgarisateur pour le grand malheur de l'humanité, mais il n'a pas caché qu'il en avait trouvé la formule en voyant des gamins enlever du salpêtre dans un petit tube et y mettre le feu. Bien avant Ruggieri, ils avaient appris à confectionner les pétards... C'est en face de petits moulins en carton que le mécanicien italien Terracino imagina la scie circulaire mue par le vent.

Denis Papin reconnut le premier, en voyant bouillir sa marmite, la force élastique de la vapeur d'eau; l'américain Evans inventa, cinquante ans plus tard, les machines à haute pression à la suite de l'observation suivante. Un jour, alors qu'il avait dix-huit ans, il constata que des gamins, après avoir rempli d'eau un vieux canon de fusil en avaient bouché les extrémités et l'avaient jeté ensuite dans le fourneau d'un maréchal-ferrant. Intrigué par cet acte auquel il ne trouvait pas d'explication, il attendit la suite qui se produisit bientôt, sous la forme d'une explosion violente. Le jeune mécanicien, doué d'un sens précis d'observation, comprit immédiatement tout ce qu'on pourrait pratiquement tirer de ce phénomène et il se mit aussitôt à l'œuvre afin de perfectionner le divertissement enfantin. Il lui fallut, d'ailleurs, nombre d'années pour aboutir à une réalisation parfaite.

Le télescope n'a pas d'origine plus savante. Là encore, c'est le hasard d'un jeu qui en amena la découverte. Un jour, un ouvrier lunetier hollandais, Jacob Metz, vit son fils s'amuser avec des verres qu'il avait trouvés sur son établi. A certain moment, il arriva que l'enfant, après s'être appliqué sur l'œil un verre concave, dirigea au travers son rayon visuel en tenant à distance un verre convexe et constata que le coq du clocher se trouvait rapproché. Etonné, il l'annonça à son père qui recommanda l'expérience. Le télescope était trouvé.

La première notion de l'électricité ne vient-elle pas, si l'on en croit un livre de Pulger paru en 1767, du fait que l'auteur vit, un jour, des enfants s'amuser à emprisonner leur langue entre un morceau de zinc et un morceau de cuivre réunis d'un seul côté? Ils expliquaient qu'ils éprouvaient à la fois une saveur piquante et un léger frémissement. C'était le principe du galvanisme qui conduisit Volta, quelques années plus tard, à imaginer sa pile.

On voit que le hasard, dans ses manifestations les plus futiles a souvent conduit aux plus grandes découvertes.

Georges ROCHER.

Alors, Olive, perplexe, après un silence: — Tu as raison, Marius, c'est un œillet!

Le travailleur.

La scène se passe dans un hôpital. Une infirmière renseigne la femme d'un malade:

— Ma bonne dame, dit-elle, il ne faut pas vous faire d'illusions: il y a de grandes chances pour que votre mari ne puisse plus travailler.

— Si vous lui dites ça, répond la femme en souriant, il sera guéri tout de suite.

LE LISIÈRE.

Chronique du Lot

Quelques aspects de l'île-de-Beauté

Sur le récit de voyage en Corse de notre excellent collaborateur M. Eugène Grandié qui porte ce titre et que nous avons publié (dans le Journal du Lot d'abord, puis en volume) il y a trois ans, nous trouvons dans le dernier numéro de la revue *Archivio Storico di Corsica*, publiée à Rome (2, via San-Marco) un élogieux article dont voici la traduction :

Petit livre et d'importance réduite, mais fort bien écrit, gracieux et plaisant à lire. Simple et modeste, il n'a pas d'autre prétention que de relater les épisodes et les circonstances particulières qui accompagnèrent le voyage que les élèves-maitresses de troisième année de l'École normale de Cahors firent en Corse, en mai 1929, pour fêter par une excursion aimable et instructive, la fin de leurs études. Bref fut leur séjour dans l'île, guère plus de quatre journées, mais rendu deux fois plus commode et profitable par toutes les facilités accordées par les autorités locales ; elles purent non seulement visiter les deux cités majeures, Bastia et Ajaccio, mais encore parcourir quelques-unes des régions les plus pittoresques du littoral et de l'intérieur et admirer les splendides panoramas que de ces lieux élevés, la Corse, privilégiée de la nature, offre avec une grande prodigalité aux yeux des voyageurs.

Mais si ce petit volume contient, si on peut dire, un peu toute l'île, avec ses beautés naturelles, avec ses usages et ses coutumes et avec ses contrastes d'un lieu à l'autre il faut néanmoins convenir que la majeure partie des pages sont dédiées à la cité capitale, qui fut choisie comme lieu de séjour, et comme point de départ pour les courses variées accomplies dans diverses directions. Les beautés naturelles et artistiques, les monuments principaux, les places et les rues animées, les jardins, les magasins, les lieux de rencontre publics sont décrits avec une grande vivacité de couleur.

Plus à loisir, naturellement, M. Grandié s'attarde devant les monuments et les souvenirs napoléoniens, qui, comme on sait, sont dans Ajaccio, extrêmement nombreux : la maison natale, les reliques conservées dans l'Hôtel de Ville, la chapelle du Palais Fesch (qui attend la dépouille du Roi de Rome), la grotte légendaire...

En outre, il relève les inscriptions qui transmettent à la postérité la mémoire des événements remarquables ou des personnages illustres qui furent domiciliés dans cette cité ou de quelque manière ont bien mérité d'elle...

Plus brèves sont les pages dédiées à Bastia, mais non moins exactes et colorées. M. Grandié eut la chance de visiter la ville un jour de dimanche, et justement quand on y faisait l'élection de la nouvelle municipalité, aussi se complait-il à décrire la tapageuse démonstration populaire (au bruit des pétards), les arcs de triomphe, les cortèges, les chants et les cris de joie... Ayant déjà vu Ajaccio, il note les différences que présentent dans leurs aspects généraux et particuliers, les deux cités ; il trouve néanmoins une certaine analogie dans leur situation au pied des monts, dans leur construction, dans la distribution des rues en longues artères parallèles, dans la grande hauteur des maisons, dans les citadelles...

Il ne manque pas, ici et là, de parler des brigands, mais avec sobriété et mesure, se bornant à ce qu'il était indispensable de dire, parlant de la Corse, qui a eu et a encore le malheur de posséder tant de prétendus bandits d'honneur...

Dans tout ce petit livre règne un enthousiasme chaud, pur et sincère, non seulement pour la beauté naturelle de l'île, mais encore pour ses souvenirs historiques, pour le caractère et pour les coutumes de ses habitants ; aussi n'avons-nous aucune peine à croire sur parole M. Grandié quand il regrette de n'avoir pu faire plus long séjour parmi les CorSES et quand il déclare souhaiter revenir bientôt dans leur terre enchantée...

Ersilio MICHEL.

Les nouveaux timbres-postes

L'administration des P. T. T. procède à la reconstitution des séries de timbres-postes.

L'émission des timbres de 30, 40, 45, 50, 65, 75, 90 centimes, 1 franc et 1 fr. 50, sera tirée d'après le nouveau modèle de la Paix, de P.-A. Laurens, en remplacement des modèles actuels, types Semeuse, Pasteur et Berthelot, correspondant à ces valeurs.

Les deux derniers disparaîtront. La Semeuse, seule, sera conservée pour l'émission des timbres de 1, 2, 3, 5 et 10 centimes. Cette décision entraîne la suppression du type « blanc », affecté aux timbres précédents.

Deux nouveaux timbres de 20 et 30 centimes, « oblitérés d'avance », sont créés, qui correspondent au nouveau tarif des échantillons. La série des valeurs de cette catégorie s'établit donc comme suit : 10, 15, 20, 25, 30, 45 et 65 centimes.

Armée

M. Dubreuil, adjudant au 16^e tirailleurs sénégalais, est promu adjudant-chef.

L'adjudant Badona Dembelle est promu adjudant-chef et le sergent Bakary Kamera est promu sergent au 16^e tirailleurs sénégalais.

P. T. T.

Notre compatriote M. Julien Mahru, de Léobard, est nommé facteur des P. T. T. à Corvillers (Haute-Saône).

Gendarmerie

M. Labussière, gendarme à Catus, est nommé à Gourdon.

Conseil d'Arrondissement de Cahors

Le Conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni lundi à la Préfecture, sous la présidence de M. Courdès, conseiller d'arrondissement de Lalbenque, doyen d'âge.

Etaient présents : MM. Charles, Delpech, Cammas, Bladié, Delfour, Couderc, Courdès, Linon, docteur Calvet Mercadié, Pagès.

M. Marre était excusé.

Le Conseil procède à l'élection du bureau.

Par acclamation, le bureau est réélu : Président : M. Charles, conseiller d'arrondissement de Lutezac ; vice-président : M. Delpech, conseiller d'arrondissement de Catus ; Secrétaire : M. Pagès, conseiller d'arrondissement du canton nord de Cahors.

M. Charles, en son nom et au nom des membres du bureau réélus adresse des remerciements à ses collègues pour le témoignage de confiance et de sympathie qu'ils viennent de leur manifester.

Lecture du rapport est donnée. Puis les vœux suivants ont été présentés par M. Pagès :

1^o En attendant la création et le fonctionnement d'une Caisse d'assurance contre les calamités agricoles, que les crédits nécessaires soient inscrits au budget pour dédommager les agriculteurs des pertes subies à la suite des intempéries.

Que par voie de conséquence des dégrèvements qui porteront aussi bien sur la part du département que sur celle de l'Etat ou de la commune soient accordés aux mêmes victimes.

2^o Que le concessionnaire de la poste omnibus rurale du circuit Cahors, Larroque, Valroufié, Lamadeleine, Cahors, soit fermement mis en demeure de respecter les clauses du Cahier des charges touchant le matériel en service.

On ne saurait sur ce point que donner raison aux propriétaires qui se plaignent du mauvais état et de l'insuffisance dudit matériel.

3^o Que les pouvoirs publics s'appliquent à rechercher les débouchés susceptibles de faire cesser la mévente des produits de la terre et notamment des fraises et des chasselas récoltés, qui constituent une importante source de revenus pour les agriculteurs d'une partie du département.

4^o Qu'une attente ne soit portée aux droits des victimes de la guerre, mutilés, veuves, orphelins, ascendants, anciens combattants.

Que si des réductions et des compensations de dépenses doivent être effectuées, elles portent d'abord sur les autres parties du budget.

5^o Que soit adopté le projet Rucart, sur les aménagements communs des ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air, afin que les dépenses de ces budgets puissent être réduites dans la plus large mesure, sans toutefois porter atteinte à la Défense Nationale.

6^o Que soit envisagée dans le département la création d'un Office public d'hygiène sociale et que soit notamment organisée dans le plus bref délai possible, la protection maternelle et infantile.

7^o Que le Conseil général comprenne dans le projet des travaux neufs de 1933, la construction — d'ailleurs entreprise — du chemin de Constant à Valroufié.

8^o Que soit activée la construction du réseau d'électrification rurale.

9^o Que le Sénat ne laisse pas plus longtemps en dehors de la vie civile les épouses et les mères.

Pigeon voyageur

M. Henri Despages, ingénieur des Ponts et Chaussées, en retraite, à Vayrac, a recueilli un pigeon-voyageur, bague à la patte droite : 60775 Belgique.

Automobiles. Paiement des droits

Les possesseurs d'automobiles qui sont pourvus de permis de circulation dont la durée de validité n'est pas arrivée à expiration, ne sont pas tenus, pour acquitter l'impôt, de se présenter en personne ou par mandataire à la Caisse du Receveur des Contributions indirectes. Ils ont la faculté de payer les droits, dont le détail figure sur le permis, par chèques bancaires, chèques et virements postaux, mandats contributions et mandats-poste ordinaires émis à l'adresse du Receveur des Contributions indirectes de leur résidence.

Des déplacements et des attentes leur sont ainsi évités. Pour recevoir la quittance et la vignette du contrôle afin de coller sur le permis de circulation à été versé, il leur suffira de joindre à leur envoi une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 ou de majorer de 0 fr. 50 le montant de leur mandat ou de leur chèque.

Enseignement primaire

Mouvement dans le personnel

Par arrêté de M. le Préfet en date du 1^{er} août courant, pris sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, sont nommés :

A Cahors (adjoint) : M. Arnaudet, de Limogne ;

A Gagnac (chargé d'école) : M. Cambon, de Gorges ;

A Gagnac (adjointe à l'école de garçons) : Mme Cambon, de Gorges (garc.) ;

A St-Germain (chargé d'école) : M. Sénac, de Salvignac ;

A St-Germain (chargée d'école) : Mme Bourdard, de Vaillac ;

A Maunoux : M. Delsol, de Goujonnac ;

A Maunoux : Mme Delsol, de Goujonnac ;

A Dégagnac : M. Auricoste, de Léobard (non installé) ;

A Lacapelle-Marival (adj.) : M. Caray, rentrant du service militaire ;

A Belmont-Bretenoux (chargé d'école) : M. Lassalle, d'Estal ;

A Lavitelle (Montet-et-Bouzal) : Mlle Lafargues, de Montet-et-Bouzal ;

A St-Martin-de-Vers : M. Soulié, de St-Martin-le-Redon ;

A Fourmagnac : Mme Rigouste, de Quissac ;

A Dégagnac (Peyrilles) : Mme Roux, de l'Ardeche (Loi Roustau) ;

A Bagat : Mlle Gatal, de Lebréil ;

A Laborie-Prendreignes : Mme Brouel, née Couffin, institutrice en congé ;

A Gira : Mlle Salis, de Teyssieu ;

A Floressas : Mlle Picon, de Soualmès ;

A Soualmès : Mme Bach, de Goudon ;

A Lascabanes : Mlle Boulines, de Beaumart ;

A Issendouls : Mlle Granouillac, de Floirac ;

A Goudon : Mlle Bonnafous, de St-Daunès (déléguée) ;

A Goujonnac : M. Cuvelot, de St-Cyprien ;

A Goujonnac : Mme Cuvelot, de la Haute-Vienne (loi Roustau) ;

A Sabadel-Latronquière : M. Loupias, de Sabadel-Latronquière ;

A Sénailac-Latronquière : M. Escassut, de Bagnac (adjoint) ;

A St-Vincent-du-Pendit : M. Roussille, de Sabadel-Latronquière ;

A Thédrac : Mme Graves, de St-Simon.

Légion d'honneur

M. Paul Souchier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur du Cabinet du Ministre de l'Education Nationale, est promu officier de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

Dans la promotion du Cinquante-naire de l'École laïque dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir, pour le grade d'officiers, les noms de nos compatriotes, MM. Besson, ancien directeur de l'école Lavoisier ; Lalaurie, ancien directeur d'école normale à Montauban.

MM. Mashou, instituteur public en retraite à Lunan (Lot), Bourthoumieux, ancien directeur de l'école primaire de Martel.

Nous adressons aux nouveaux promus nos bien vives félicitations.

Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à M. Yargne, ex-soldat au 7^e d'infanterie : « Bon soldat. A été blessé très grièvement, le 22 août à Bertrix. »

Tourisme

Le Syndicat d'Initiative de Capdenac, organise pour le dimanche 21 août, une visite au Puy-d'Issoud. Le départ aura lieu le matin, par le train de 7 heures, et le retour s'effectuera à 18 h. 36.

La société des Amis de Villefranche participera également à cette sortie, ainsi que des personnalités de Brive et de Paris, qui traiteront sur place la question d'Uxellodunum.

Jet de pierres

Les enfants s'amusaient, à Montfaucon, à lancer des pierres. L'une d'elles atteignit à la tête le jeune Pierre Désormeaux, qui fut assez sérieusement blessé.

Il fut transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins de M. le docteur Rougier.

Les renards

Aux Landes (commune de Parnac), des renards ont pénétré dans une ferme et ont emporté 11 poulets et 3 poules.

Il paraît que ce sont bien des renards à 4 pattes. Les chasseurs ne peuvent pas manquer de se mettre à leur recherche.

PALAIS des FÊTES

LES GRANDS FILMS Parlants et chantants du Palais des Fêtes CETTE SEMAINE

LA VIE AVENTUREUSE DE CATHERINE I^{re}

Grand drame interprété par la célèbre vedette LIL DAGOVER OLIVE PASSAGER GLANDESTIN

Comédie gaie Olive c'est Maurice de Canonge et nul mieux que lui n'a su rendre le caractère joyeux du digne émule de Marius.

ACTUALITÉS PATHE. Sonores et parlantes.

En édition spéciale Un championnat mondial LES GRANDES EXCLUSIVITÉS DU PATHE JOURNAL POUR LA PREMIERE FOIS EN EUROPE Le Championnat du Monde Max SCHEMELING contre SHARKEY

CAHORS SUR LES QUAIS

C'est sur le quai d'Aguesseau qu'il ne faut pas aller si l'on a l'odorat délicat et l'horreur des débris. Mais malheur, surtout, au malheureux pescoff qui va placer sa ligne sur la rive, sous le quai.

D'abord, il lui est difficile de trouver un endroit à peu près convenable pour poser ses pieds, et puis, il risque, de temps à autre, de recevoir sur la tête quelque objet malodorant.

C'est sur les quais, en général, le tout à l'égoût permanent.

Sans doute, d'aucuns affirment que les berges de nos quais sont moins sales que celles de Montauban. C'est bien possible. Mais ce n'est pas une raison pour laisser nos berges dans l'état où elles se trouvent.

Ces jours derniers, on a fait un effort pour nettoyer les rives de la route de Larroque, à l'emplacement de l'Aviron. C'est très bien. Il est vrai que c'est en l'honneur des braves pescoffs qui y prendront part dimanche au concours de pêche, qu'un nettoyage sérieux a été fait.

Est-il impossible de faire ailleurs ce qui a été fait sur le quai de Regourd ?

Aussi bien, sur les berges de ces quais on n'a jamais trouvé de tombereaux d'immondices, comme on le constate sur le quai d'Aguesseau.

Le service de la navigation ferait plaisir aux riverains, aux promeneurs s'il consentait à faire procéder à un nettoyage complet.

Il appartiendrait, ensuite, au service de la voirie d'exercer une surveillance pour empêcher des riverains à jeter tous les débris les plus répugnants sur les berges.

La salubrité publique exige ce nettoyage et cette surveillance, en cette période où les touristes viennent nos voir.

L. B.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Hermine Décremps, née Delmas.

Cette mort met en deuil les familles Décremps, Louis Bris, Léon Conquet, de Cabessut, Joseph Delmas et Louis Delmas.

Nous adressons aux familles en deuil nos vives sympathies.

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui frappe Mlle Solange Lautier professeur à l'E. P. S. de Saint-Céré. Dimanche matin, sa sœur, Mlle Lucie Lautier, a trouvé une mort particulièrement horrible dans l'accident d'autobus que nous relatons par ailleurs : Elle a été brûlée vive sans que l'on puisse lui porter secours.

Mlle Lucie Lautier, qui partageait la vie de sa sœur plus jeune, avec une tendresse toute maternelle et une amitié faite de compréhension profonde, nous laisse le souvenir d'une figure très attachante et d'une grande valeur morale.

A Mlle Solange Lautier, à sa famille, si douloureusement atteinte par le malheur, nous adressons nos condoléances les plus attristées.

Menaces

M. Bessières, en villégiature à Saint-Cévet (commune de Fontaines) a porté plainte contre un cultivateur, son voisin, nommé Bourrières, qui le mit en joue avec un fusil.

M. Bessières a déclaré que ce n'était pas la première fois qu'il était menacé par son voisin.

Mais l'enquête a établi que le fusil n'était pas chargé.

Accidents

Le mécanicien du train express qui passe à Cahors à midi s'est blessé à la tête au cours du trajet Cahors-Gourdon.

Il a reçu des soins en arrivant à Gourdon.

Cambriolage

M. Victor Rous, brasseur, rue de la Banque, rentrant dans son bureau, constata qu'un cambriolage avait été commis.

Le malfaiteur s'était introduit dans le bureau en enlevant un carreau déjà fendu. Il visita les tiroirs du bureau, et fit main basse sur un titre de rente au porteur et d'une somme de 500 francs environ.

Le montant du vol s'élève à 1.500 francs environ.

M. le Commissaire a ouvert une enquête. Il semble établi que le vol a été commis dans la nuit, par une personne qui connaissait les aîtres et les habitudes de la maison.

Des voisins déclarent qu'ils entendirent aboyer le chien de garde, mais les aboiements cessèrent peu après.

Et la plaque ?

Jean Destang, maçon et Albert Fau, domestique, passaient à bicyclette devant deux gendarmes qui constatèrent que les bicyclettes n'avaient pas de plaque de contrôle.

Les deux cyclistes furent gratifiés d'une contravention.

Pas de permis

Pour défaut de permis de conduire, M. Daniel Lacroix, de Carenne, qui était en moto a été l'objet d'un procès-verbal.

Pas de carte grise

M. Galbarre, passant en auto, fut invité par les gendarmes à présenter ses pièces d'identité. Il n'avait pas de carte grise. Contravention a été dressée contre lui.

UN AUTOBUS PREND FEU A ST-CERE

Dimanche matin, le bruit se répandait à Cahors qu'une catastrophe s'était produite à St-Céré.

L'autobus de MM. Gambade, entrepreneurs de transports, piloté par le chauffeur Prosper Cassan assure le service quotidien de St-Céré à Lalbenque-Murat et vice-versa.

Il était parti à 4 heures : 5 voyageurs avaient pris place dans la voiture : Mlle Lantier, professeur à l'E. P. S. de St-Céré et Mlle Marthe Lautier, sa sœur, Mme Secoudy, M. Vernejol, maître d'hôtel à St-Céré et sa fille.

L'autobus avait à peine quitté la ville qu'il prit feu, près de l'abbatîr. Les flammes, en quelques secondes entourèrent la voiture. Le conducteur, affolé, sauta par la portière, sans avoir arrêté la voiture qui poursuivait sa course, alla se jeter contre un mur de clôture et s'arrêta.

Mais à ce moment, la voiture flamboyante réussit à passer par une fenêtre dont la vitre était brisée ; M. Vernejol et sa fille sautèrent par la portière arrière, M. Vernejol fut brûlé à un bras. Mlle Lantier, professeur à l'E. P. S. réussit à sortir, mais sa sœur qui avait pris place à côté du chauffeur ne put pas sortir.

Quand les voyageurs virent leur porter secours il était trop tard. L'autobus était consumé et Mlle Marthe Lautier était carbonisée. On n'a retrouvé, mêlés aux débris de la voiture, que la moitié du crâne et quelques côtes. Le spectacle était horrible.

Le Parquet de Cahors se rendit sur les lieux dans la journée de dimanche pour procéder à une enquête. L'incendie aurait été provoqué par un retour de flammes au carburateur. Le chauffeur qui, en sautant de la voiture, s'est blessé à l'épaule, a été entendu par le Parquet.

Cette catastrophe a provoqué une grande émotion dans la commune de St-Céré et dans la région, et la mort épouvantable de Mlle Lautier a provoqué de vifs regrets.

Mlle Lautier se rendait, en vacances, dans leur pays d'origine, à Clermont-Ferrand.

Les autres voyageurs ont reçu des brûlures, mais sans gravité. Toutes-voies nous tenons à leur adresser nos vives sympathies et nos vœux de prompt rétablissement.

Noyé

Dimanche matin, M. Antonio de Munari, 28 ans, d'origine italienne, domestique chez M. de Barde au château de la Grézette (commune de Caillac) était allé se baigner dans le Lot, vers 11 heures, avec des amis.

Il nageait depuis un moment, lorsque, tout à coup il disparut et reparut. Des témoins le virent se débattre et accourir. Il était trop tard, le pauvre garçon avait coulé à pic, à un endroit où il y a plusieurs mètres d'eau.

Des secours furent organisés. Mais les recherches faites durant toute la journée restèrent vaines.

Antonio de Munari était depuis quelque temps chez M. de Barde. C'était un employé intelligent, dévoué, estimé par ses patrons et par tous les habitants de la commune qui ont été vivement émus par sa mort si brutale.

Encore un noyé

Le jeune Sylvain Andissac, 14 ans, s'était rendu, dimanche, dans la journée à St-Géry pour se baigner avec des camarades.

Il était dans le Lot depuis quelque temps, lorsque frappé de congestion, il coula.

On se porta à son secours et le corps a été ramené sur la berge. Tous les soins furent inutiles. La mort avait fait son œuvre.

Le cadavre a été transporté chez ses parents dont on conçoit la douleur.

Infanticide

M. Bousquet, professeur en retraite à Puy-l'Evêque, pénétrant dans la chambre de la bonne, Marcelle Sarrut, 22 ans, actuellement en traitement à Cahors, sentit une odeur cadavérique.

Il informa les gendarmes, qui vinrent examiner les lieux. Ils ouvrirent une malle en osier qui se trouvait dans la chambre et découvrirent le cadavre d'un nouveau-né.

M. Solihac, Commissaire de police de Cahors, fut avisé et chargé d'aller interroger la jeune fille.

Celle-ci, après quelques hésitations, avoua avoir accouché dans la soirée du 19 juillet, à 21 heures.

« J'ai placé, dit-elle, l'enfant à côté de moi, au lit, et je l'ai étouffé avec la main gauche, et à 2 heures du matin, j'ai placé le cadavre dans la malle. L'enfant était en vie quand il est né. »

En raison de son état de santé, la jeune fille n'a pas été arrêtée.

Où est le pardessus

M. Moles, en traitement à Miers, s'était rendu à la source, mais avait laissé le pardessus au porte-manteau de l'hôtel.

Lorsqu'il revint, le pardessus avait disparu. Mais, par délicatesse, le voleur avait vidé le contenu des poches et l'avait placé sur une chaise.

M. Moles a porté plainte.

Suicide

M. Cuniac, 32 ans, cultivateur à Montamel, a été trouvé mort, étendu sur son lit.

Il avait en avant de l'oreille droite une plaie pénétrante produite par une balle de revolver.

M. le docteur Redoules a constaté le décès et a conclu à un suicide.

Ce serait dans une crise de neurasthénie que M. Cuniac se serait donné la mort.

M. FRANÇOIS SALANIÉ

Chevalier de la Légion d'Honneur

Au moment de mettre sous presse, un télégramme de notre correspondant parisien nous annonce une bonne nouvelle, la nomination de M. François Salanié, président du tribunal de commerce au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Cette distinction est décernée au titre du ministère de commerce, mais les Cadurciens, les amis de François Salanié, se réjouiront de voir l'excellent adjoint au maire de Cahors, recevoir la récompense qu'il a méritée par ses qualités d'administrateur de notre vieux Cahors.

Nous adressons au nouveau légionnaire nos bien

Luzech

Triste individu. — La jeune Michelle M... âgée de 9 ans, rentrait à Caix chez ses parents, après la classe du soir. Elle rencontra, assis sur le talus de la route, à 200 mètres environ du pont du chemin de fer, un inconnu qui l'arrêta et lui offrit des bonbons. La fillette, sans défiance, s'approcha de l'individu qui se livra sur elle à des atouchements obscènes et la laissa bientôt continuer sa route. Mais, se ravissant, le satyre enfouira la bicyclette, rejoignit la jeune Michelle et la conduisit le long d'un ruisseau qui coule en bordure de la route. Là, l'ignoble personnage reconnaissant sa victime ne fut plus la petite fille qui entra chez elle et garda le silence sur ce qui venait de se passer car elle avait peur d'être grondée. Ce n'est que le lendemain qu'elle mit sa mère au courant de sa rencontre de la veille. Ont-ils, les parents portèrent plainte à la gendarmerie qui ouvrit immédiatement une enquête. Celle-ci, menée avec diligence et habileté donna des résultats immédiats.

Un journaliste agricole, travaillant à Carnac habilement questionné, fit des aveux complets.

C'est un nommé Léon Ducazeaux, âgé de 32 ans, originaire des Landes. Arrêté aussitôt, l'ignoble individu fut conduit à Cahors vendredi dernier et questionné par le Procureur de la République qui confirma le mandat de dépôt et fit enfermer l'inculpé au Château du Roi.

Ducazeaux a son casier judiciaire orné de plusieurs condamnations.

Nos félicitations aux gendarmes de Luzech qui ont mené l'enquête avec beaucoup d'intelligence et d'habileté.

Probité. — M. Vargues, le sympathique chef de brigade de Luzech, trouva dans le train, vendredi dernier, un porte-monnaie renfermant une certaine somme. Il s'empressa de déposer l'objet trouvé entre les mains du chef de gare de Carnac qui le tint à la disposition du voyageur qui l'a perdu. Nous félicitons M. Vargues pour son acte de probité.

Puy-l'Evêque

Récompenses scolaires. — Mercredi dernier, M. Bousquet, professeur honoraire, délégué cantonal, accompagné de M. le maire, s'est rendu dans nos écoles publiques pour y récompenser les deux élèves reçus premier au certificat d'études. Les prix ont été attribués à l'école de filles, à la jeune Suzanne Roumégas, qui a également brillamment passé le concours des bourses et, à l'école de garçons, au jeune Murat Yvon.

C'est devant tous les élèves réunis que le sympathique donateur a remis ces récompenses.

C'est avec plaisir que nous enregistrons la sollicitude de M. Bousquet pour nos jeunes écoliers et nous sommes heureux de lui adresser les meilleurs remerciements au nom des parents et de nos écoles laïques.

Grézels

Electricité. — M. le Dr Rouma, notre dévoué conseiller général, vient de recevoir la lettre suivante de M. Ferron, ingénieur en chef du Génie Rural à Bordeaux :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'adresse par courrier de ce jour ; à M. le maire de St-Martin-le-Redon, le dossier d'électricité de la commune. « J'espère pouvoir faire suivre dans quelques jours le projet d'électricité des écolaires de Grézels. Veuillez agréer, »

Ainsi d'ici quelques mois, la question de l'électricité de nos campagnes qui étaient depuis longtemps l'objet de la sollicitude attentive de M. le Dr Rouma, va entrer dans une période de réalisation effective.

Si St-Martin-le-Redon a été d'abord désigné, c'est uniquement nos lessavons, pour des raisons exclusivement techniques.

Le tour des autres communes viendra ensuite, nous en sommes certains. Nous connaissons trop le dévouement inlassable de M. Rouma, il l'a d'ailleurs montré au moment des autobus, pour croire le contraire.

En attendant nous le félicitons et le remercions sincèrement de ses actives démarches. D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Prix du gaz. — Les consommateurs de gaz apprendront avec plaisir que le prix du mètre cube qui est actuellement de 1 fr. 33 sera de 1 fr. 28 pour le 2^e semestre 1932 et le 1^{er} trimestre 1933, soit une diminution de 0 fr. 05.

Les travaux d'extension de la canalisation du gaz dans le nouveau quartier de Clermont sur la route de Céint-d'Eau et dans le futur quartier du Pratjoule se poursuivent en ce moment avec une rapidité qui fait l'éloge de l'entreprise qui en est chargée et permettront de desservir une cinquantaine de nouveaux abonnés. Mais il est à craindre que les installations intérieures qui devraient se faire en même temps ne subissent un certain retard par suite du petit nombre d'ouvriers plombiers dont peut disposer la Direction de l'usine à gaz. Tout ouvrier sérieux et expérimenté serait bien accueilli et du travail lui serait fourni pour une période assez longue.

Accident. — M. Auguier, fermier de Salgues, venait de faire des provisions à Figeac, lorsque dans la rue Gambetta, le cheval s'emballa.

M. Auguier se précipita pour l'arrêter, il put saisir la bride, mais le cheval ne s'arrêtant pas, M. Auguier fut traîné sur une longueur de 30 mètres environ.

Malheureusement, la bride cassa au moment où le cheval croisait une auto qui était arrêtée dans la rue, et M. Auguier fut projeté contre l'auto. Il a été assez fortement blessé à l'arcade sourcilieuse.

Cardaillac

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre compatriote Mlle Gabrielle Maroncles, institutrice à Fourmaguet avec M. Victor Lafregatte, de Viçzac. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Le Bourg

Nécrologie. — Décès, au Conques, de M. Fau Eugène, à l'âge de 74 ans.

ARTICLES

pour

FÊTES

Saint-Céré

Taxe de la viande. — Par suite de la baisse des cours des veaux de boucherie et après entente avec les bouchers de la localité, la taxe de la viande de veau a été établie de la façon suivante :

Roulette, 8 fr. ; filet, 6 fr. 50 ; côtes premières et épaule 6 fr. ; décoré vert 5 fr. ; poitrine, 4 fr. ; jarret, 4 fr. ; le tout le demi kilo.

La viande de bœuf et de mouton sera vendue comme précédemment.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Ecole primaire supérieure de jeunes filles. — Résultats aux examens de juillet 1932 :

Brevet élémentaire : Mlles Combrousse Simone, Espinalde Emma, Fauchier Yvonne, Gabet Fernande, Lemoizit Frédéricque, Penchenat Hélène, Rougié Antoinette.

Brevet d'enseignement primaire supérieur : Section générale : Mlles Fauchier Yvonne, Gabet Fernande, Penchenat Hélène, Rougié Antoinette.

Ecole normale : A Cahors : Mlles Delmas Raymonde, reqe 1^{re} sur 12 ; Lasvaud Geneviève, 1^{er} supplémentaire ; Conquet Simone, 3^e supplémentaire.

Au Puy : Mlle Rigal Jeanne. Brevet supérieur : Mlles Lonjou Maria, Vigie Yvonne.

Ont satisfait en outre aux épreuves de la 1^{re} partie : Mlles Chassaing Camille, Cantegrel Suzanne, Delmas Raymonde, Eclaucher Ernestine, Grat Marie, Lavinal Hélène, Rieux Denise, Sabas Bertrande.

Ont satisfait aux épreuves de la 2^e partie : Mlles Bersot Simone, Chassaing Camille, Grat Marie, Lamonsagne Renée, Lavinal Hélène, Sabas Bertrande, Talut Renée, Valéry Berthe.

Rappelons que 4 élèves ont subi avec succès l'examen des bourses. Ce sont : En 2^e série : Mlles Bidou Georgette, Combronne Renée. — En 3^e série : Mlles Cognac Marie-Rose, Draull Solange.

Mme la Directrice informe les familles désireuses d'obtenir des renseignements qu'elles peuvent lui écrire à l'École et qu'elle les recevra à partir du 16 septembre, les dimanches exceptés.

Gramat

Inauguration du service des eaux et banquet Herriot. — La commission chargée de l'organisation de la journée du 18 septembre s'est constituée, à la mairie de Gramat, et est ainsi composée :

Président d'honneur, M. Joseph Laporte, négociant ; président M. Fernand Castagné, épicer en gros ; vice-président, M. Pierre Valat, maître armurier ; secrétaires, MM. Farges et Girbat, instituteurs en retraite ; Hug, maître d'école, et Cayrel, secrétaire de la mairie ; trésorier, M. Neuville, expert comptable.

Commission des travaux et organisation : MM. Villari, ingénieur T. P. E. ; Paul Rossignol, Cussonnas, Vedel, Tesquet, négociants ; Landelle, peintre décorateur ; Beauvais, garagiste, et Farinède, ancien conseiller municipal.

Commission du contentieux : MM. Roudayé, Vieillescaze, négociant ; Neuville et Magnol, notaire.

Commission des parcs d'autos : MM. Victor Delmas, conseiller municipal ; Clovis Bouscaire, Grand Café ; Malbec, agent général d'assurances, et Beauvais.

Commission des fêtes et illuminations : MM. Georges Barnis, commissaire assermenté ; Landelle, Tesquet, Roudayé et Malbec.

Service de la Presse : MM. Farges (Dépêche, France, Quercy, Gauche Radicale) ; Solignac (Petite Gironde), Verneil (Courrier du Centre).

Commission du menu : MM. Marty, Martin, Albert Courrière, Auguste Larnaudie, conseillers municipaux ; Jean Rougeyrolles et Clovis Bouscaire, négociants.

Soulomès

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un garçon, leur quatrième enfant, chez les époux Vings-Sambant, de Frongrand. Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Nécrologie. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de Charles Dardennes, décédé à l'âge de 84 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Salvial

Accident de nuit. — M. Labarre, le sympathique propriétaire du faubourg de La Requillois, près Salvial, se rendait en notre ville venant de Florimont avec une charrette chargée de paille.

Arrivant aux Crozes, la charrette vira et M. Labarre, qui fut blessé, fut déposé par les bons soins de Mme Doumeque, M. Pons et M. Irague qui se portèrent à son secours. Ses blessures seront heureusement peu graves.

Dégagnac

Tournant fatal. — M. Bazillou, administrateur directeur de la Boulangerie-Coopérative, qui venait de faire en auto la distribution du pain, voulut, arrivé au cimetière, prendre d'emblée la difficile et dangereuse tournante de la route de Poudens, tant redouté par le nombre des accidents qui s'y sont produits de tous les conducteurs de véhicules.

Chauffeur encore peu expérimenté, M. Bazillou ne put, malgré ses efforts, empêcher les roues avant de la camionnette de franchir la banquette de la route de Gourdon. Et c'est miracle que la camionnette, le chauffeur et la dame qui était à son côté n'aient pas été précipités au fond du ravin, profond à cet endroit, d'une dizaine de mètres.

Nous avons réclamé plusieurs fois, mais en vain, que des modifications soient apportées à ce périlleux tournant et qu'il soit signalé.

Peut-on espérer aujourd'hui que M. le Maire a éprouvé les dangers que présente cette bifurcation de routes, que quelque chose sera fait pour rendre ce virage plus facile ?

Léobard

Dans les P. T. T. — Nous apprenons avec plaisir que notre estimé concitoyen, M. Julien Mabru, propriétaire aux Vitarelles (commune de Léobard), vient d'être nommé facteur des P. T. T. à Corvillers (Haute-Saône). Nos bien sincères félicitations.

St-Michel-de-Bannières

Chute. — Ces jours derniers, notre jeune compatriote M. Clément Serrat, fils de notre sympathique adjoint au maire, a fait une chute qui, heureusement, n'aura pas de conséquences graves. Cet accident s'est produit enlevant une trappe du grenier qui permit de faire tomber le foin dans le crèche des bœufs ; à un moment donné, le jeune homme perdit son équilibre et il fut précipité assez violemment. Il en résulte un œil au beurre noir et une petite plaie à l'arcade sourcilieuse. Nous adressons à cet accidenté nos meilleurs vœux de prompt guérison.

A PARIS

Voyageurs, Touristes descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (8^e) TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 18 à 24 francs par jour FLOIRAC (Original du Lot) Téléphone ARGHIVES 60-92 Propriétaire Hôtel recommandé par le Journal du Lot ASSURANCES SOCIALES

Retour des cartes et feuillets périmés

Bien que le délai imparti aux employeurs et aux assurés pour transmettre au Service Départemental les cartes et feuillets périmés au 30 juin dernier soit expiré depuis le 10 courant, le nombre de ces documents reçus par le service ne correspond pas au nombre des documents qui auraient dû normalement être retournés.

Les employeurs et les assurés sont en conséquence invités à faire parvenir sans délai les cartes et feuillets périmés qui pourraient encore être en leur possession.

Il leur est à nouveau rappelé que lorsqu'ils leur soient transmis à l'adresse, chacun d'eux doit être retourné au service dans les 10 jours qui suivent la date d'expiration du trimestre pour lequel il est valable.

Un dernier appel est donc fait aux employeurs détaillants pour les inviter à se mettre en règle sans délai, faute de quoi, les procédures pourront être exercées contre certains d'entre eux, en conformité de l'article 64 de la loi du 30 avril 1930.

MERCREDI 3 AOUT 1932

(derrière la Statue Gambetta)

BERNARD ALCO

mettra en vente un très grand assortiment de soieries, crêpe de Chine, toile de soie, shantung, douppion, impression, etc.

- Crêpe de Chine 6 fr. le m. Crêpe satin 10 fr. le m. Un lot de toile de soie imprimée (valeur 7 fr.), sacrifiée à 3 fr. Japonais pour lingerie, toutes nuances 4 fr. Grand choix de gilets, pull-overs pure laine, pour enfants 12 fr. Grandes personnes 20 fr. Bas et chaussettes : en fil 5 fr. en soie 10 fr. Chemisiers en crêpe de Chine sacrifiés à 8 fr.



Maison LASVÈNES VÊTEMENTS

10, rue du Maréchal-Foch — CAHORS

SOLDES ANNUELS D'ÉTÉ Rabais de 30 à 80 0/0

Mercredi 3 août et jours suivants

Dernière heure

Les élections allemandes

Les résultats d'ensemble

Voici les résultats d'ensemble des élections de dimanche : Nombre de voix exprimées, 36 millions 976.219.

- Parti hitlérien : 13.732.413. Sociaux-démocrates : 7.949.883. Communistes : 5.276.887. Parti du centre : 4.600.295. Parti national allemand : 2.174.071. Populistes allemands : 436.387. Populistes bavarois : 1.179.717. Parti d'Etat : 374.816. Chrétiens sociaux : 362.331. Parti économique : 146.370. Paysans allemands (Ligue agraire) : 91.359. Divers : 652.746.

Il ne manque plus que quelques résultats de certaines circonscriptions de Westphalie-Nord et de Franconie. La répartition des sièges

- Voici les résultats officiels provisoires des élections au Reichstag, communiqués au début de l'après-midi de lundi : Parti national-socialiste, 230 sièges. Parti social-démocrate, 133. Parti communiste, 89. Parti du centre, 75. Parti national allemand, 37. Parti populiste bavarois, 22. Parti populiste, 7. Parti d'Etat, 4. Parti agraire social, 4. Parti paysan allemand, 2. Ligue agraire (paysans et viticulteurs du Wurtemberg), 2. Parti économique, 1. Parti agraire allemand, 1. Total, 607 sièges.

DÉPÊCHES Paris, 12 h. 10.

Le Paraguay a mobilisé

D'Assomption (Paraguay). — Le Parlement paraguayen a accueilli par acclamations le décret présidentiel ordonnant la mobilisation de toutes les forces armées.

La Bolivie refuse tout accord

De Washington. — On apprend que la Bolivie a refusé l'offre commune de l'Argentine, du Chili et du Brésil proposant de charger une commission neutre d'arbitrer le différend entre la Bolivie et le Paraguay.

Chinois et Japonais

De Shanghai. — De nouveaux incidents se sont produits entre Chinois et Japonais. Ceux-ci ont protesté officiellement contre le boycottage de leurs marchandises par les Chinois. Les autorités chinoises concentrent leurs meilleures troupes dans la région.

Ancien représentant Commerce

cherche place caissier, caissier, gérant ou emploi de bureau, etc., très bonnes références. Ecrire : J. M., n° 1918, Bureau du Journal.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Antoine MATEU, née GASCOU ; Madame et Monsieur LA-CHAUD, née MATEU, et leur fille ; Madame Veuve Achille MATEU ; Madame et Monsieur Jean ALAGNOUX ; Madame et Monsieur Marcel SOUTRA, née MATEU ; Madame Veuve Paul MATEU, à Figeac ; Madame Anaïs MATEU ; Madame et Monsieur André LAMAZEROLLES ; Madame et Monsieur Jean ALAGNOUX et leur fille, à Blonville-sur-Mer ; Monsieur Roger BOUSQUET ; Monsieur Léon LA-BOURRIANNE et sa fille. Les familles GASCOU, MARABELLE, ANNEQUIN, DELFOUR, BLANC, BRU et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Antoine MATEU

Retraité des Chemins de fer, P.-O. leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 1^{er} août 1932, dans sa 66^e année, muni des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 3 août, à 9 heures du matin, dans l'Eglise de la Cathédrale, sa paroisse. Réunion à la maison mortuaire, n° 9, rue Blanqui.

REMERCIEMENTS

Monsieur Philippe CAMBOLIVES ; Madame et Monsieur Henri JEANDREAU et leur enfant ; Madame Veuve JEANDREAU ; Madame et Monsieur Alfred ROGNIN ; Madame et Monsieur Marius ROUBAUD ; Madame et Monsieur Ph. CAMBOLIVES ; Madame Veuve GUTHIX et ses enfants ; Madame et Monsieur Julien CAMBOLIVES ; Madame et Monsieur Henri COURTADE et ses enfants ; Madame et Monsieur Joseph CAMBOLIVES ; Madame et Monsieur Adolphe DEVAURS et leur fille ; Madame et Monsieur SASTRES remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur épouse, mère, grand-mère, fille, sœur, belle-sœur et tante regrettée Madame Pauline CAMBOLIVES décédée subitement à Cahors, à l'âge de 48 ans.

Anciennes douleurs, nouveau remède !

Quand les douleurs sont anciennes, c'est l'indication précise d'un état arthritique. Il ne faut pas les négliger, sinon il est à craindre que le mal ne fera qu'empirer, et que le rhumatisme deviendra chronique avec des complications douloureuses. Rappellons à tous ceux qui souffrent de rhumatismes ou de maux de reins, qu'ils ont à la portée de la main un médicament nouveau, le GANDOL, dont l'action est rapidement bienfaisante, car elle est à la fois calmante et dépurative. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 12 fr. 75. Phie Orliac à Cahors, et toutes Phies.

MINISTÈRE DE LA GUERRE SERVICE DU CHAUFFAGE

Adjudication à la salle des adjudications de la Caserne Clauzel, Place Pouzonville, à Toulouse, le mercredi 7 septembre 1932, à 14 h. 30, de la fourniture des Combustibles Minéraux nécessaires au corps de troupe de la 17^e Région, du 1^{er} octobre 1932 au 31 mars 1933. Le Cahier des charges spéciales est déposé à la Sous-Intendance des Substances, Caserne Clauzel, à Toulouse, et dans toutes les Sous-Intendances de la région. Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

Feuilleton du « Journal du Lot » 32

? LUI ?

Maurice RENARD

CHAPITRE XV

FOURCADE, ANGE GARDIEN

Il écrivit donc sur sa carte-pneumatique, à l'adresse de Lionel et d'une écriture contrefaite :

Monsieur le comte,

La personne que vous désirez savoir, laquelle s'occupe de ce que vous savez, s'appelle M^e Feuilard notaire.

Veuillez agréer mes salutations dévouées.

TOURNON.

Et fier de lui, — gonflé à bloc, de suffisance, — venni d'orgueil, attribuant à son génie l'aubaine qu'il ne devait qu'à son sort le plus fantasque, Aubry fit avaler la carte bleue par la bouche métallique de la boîte aux « pneus », comme on donne à un petit pauvre une friandise de choix.

Tous droits réservés.

CHAPITRE XVI

LIONEL SUIV SON IDÉE

Le surlendemain était le jeudi que Mme de Prasse avait fixé pour la visite au château de Luvercy.

Depuis plusieurs jours déjà le régisseur avait été prévenu de l'événement. Le matin, Lionel informa sa mère qu'il prenait les devants, pour veiller personnellement à ce que tout fût à souhait. « Depuis le temps, disait-il, que le château est inhabité, il a certainement mille petites choses à disposer pour que Gilberte n'éprouve pas de déception en y rentrant ; et ce n'est pas le père Heurtebois qui peut y pourvoir. »

Il partit donc, de très bonne heure, dans une rapide petite auto qui lui était propre. Mais ce qu'il n'avait dit à personne, même à Mme de Prasse, c'est qu'Aubry l'attendait devant la porte du 47 de la rue de Tournon. Il le prit au passage, et fila sur Chevreuse, par un temps superbe, auprès de son acolyte tout glorieux d'un tel honneur.

La promptitude d'Aubry, le bonheur avec lequel il avait découvert le mystérieux protecteur de Freddy, avaient impressionné Lionel. Et il s'était dit qu'une petite inspection du château, pratiquée avec un collaborateur aussi astucieux, aboutirait peut-être à certaines conclusions intéressantes. A tout prendre, jusqu'ici, la mort de Mme Guy Laval avait pas-

sé pour naturelle, encore que tragique. Nul n'avait soupçonné quelqu'un d'y avoir contribué. Les lieux n'avaient jamais été examinés sous cet angle. Or, il arrivait ceci : qu'un homme, appelé Jean Mareuil et surnommé Freddy, donnait des signes d'inquiétude tels qu'on était en droit de le soupçonner d'avoir trempé dans le meurtre de Mme Guy Laval. Signes d'inquiétudes renforcés par ses dons de charmeurs de serpents. Meurtre qu'il aurait commis en état second, alors qu'il était non pas Jean Mareuil, mais Freddy la Couleuvre. Meurtre difficile à établir, sans doute, faute de preuves et faute même d'explication rationnelle ; mais meurtre qui eût débarrassé cette aventure dramatique de tout ce qui la rendait bizarre.

Car, disait Lionel à son compagnon de route, que la vipère se soit échappée, c'est parfaitement admissible. Ce qui l'est moins, c'est qu'elle ait pénétré dans la chambre de ma tante par cette petite ouverture difficilement accessible...

Qu'aurait-il dit, s'il avait su, comme l'avait déduit Jean Mareuil du récit des époux Lefebvre, que la vipère était ressortie par la même petite ouverture, puisqu'elle avait été tuée et enterrée avant minuit, et que les portes de la chambre close n'avaient été ouvertes qu'un jour levé !

— Que cela est curieux ! observa Lionel. Tant que l'idée d'un crime ne m'est pas venue à l'esprit j'ai accep-

té sans hésitation ces bizarreries. Et maintenant que je soupçonne quelqu'un, elles me crévent les yeux.

— Oh, monsieur le comte, il ne faut pas non plus vous exagérer l'importance de ce que vous appelez les bizarreries. On en voit tous les jours de pareilles, et j'ai entendu parler, précisément, de morts bien étranges et pourtant bien simples, bien... honnêtes, si on peut dire. Le hasard est souvent d'une ingéniosité extraordinaire !

— C'est exact, Aubry. Mais songez aux coïncidences qui se dessinent du côté de Freddy...

— C'est vague, monsieur le comte, bien vague...

— Pas tant que cela. Il y a un brouillard, ou, si vous aimez mieux, il y a un voile entre les bizarreries du décès et les indices concernant Freddy ; mais je trouve moi, que, de part et d'autre, cela ressemble aux deux bouts d'une chaîne dont le milieu serait noyé dans le brouillard, ou disparaîtrait dans le vide. Cela fait deux portions de chaîne, tendues l'une vers l'autre. Il suffirait qu'un ou deux chaînons de plus émergent ou apparaissent pour que la continuité de la chaîne soit incontestable.

Aubry allongea sa lippe, en signe de doute.

— Monsieur le comte, je vous l'ai déjà dit. Je ne me rappelle pas avoir vu M. Jean Mareuil à Luvercy.

— J'en conviens, monsieur le comte. Mais quoique j'ai le sommeil léger, je n'ai rien entendu, moi non plus, la nuit de l'accident.

— Bah ! Cela ne prouve rien. Primo vous couchiez au deuxième étage. Secundo, il y a des gens qui possèdent le don de marcher aussi doucement que rampent les reptiles. Et vous savez que Freddy est de ceux-là.

Lionel ne croyait pas raisonner si juste. Puisque, cette nuit-là, la servante Marie avait pu rentrer dans sa chambre du second étage sans que personne l'eût entendu, à fortiori un homme aurait pu rôder à l'extérieur du château sans donner l'éveil aux dormeurs de ce second étage.

— Du reste, compléta Lionel, ce qui me déroute le plus, ce n'est pas que vous n'avez rien entendu, vous, endormi au second étage ; ce n'est pas que je n'aie rien entendu, moi, endormi au premier étage ; c'est que ma cousine Gilberte n'a rien entendu, elle qui ne dormait pas, au rez-de-chaussée, couchée près de ma mère dans le cabinet de toilette voisin de la chambre de ma tante. D'autant que je connais fort bien la nature de ma mère ; le plus petit bruit suspect l'aurait tirée du sommeil.

— Il est certain que votre Freddy marche comme un chat, reconnut Aubry. Tout de même, vous savez, monsieur le comte, j'ai plus de confiance dans mes manœuvres que dans vos suppositions... La nuit dernière, nous avons causé, au bar, Freddy et moi. Le Fourcade n'y a vu que du feu. Java laisse aller les choses comme elles vont... On a parlé d'« opérations »... Freddy aime ça, c'est clair. Cambrioler, ça le tente, et si je parierais qu'il a déjà goûté au boulot. Je l'aurai en douce, monsieur le comte, je l'aurai !

— Eh bien ! nous verrons qui de nous deux l'aura le premier. Nous verrons si vous l'amènez à cambrioler avant que je le convainque du meurtre de ma tante !... Ah ! Aubry, si on savait ! Si j'avais su ! Comme je serais allé fumer une cigarette dans le parc de Luvercy, pendant la belle nuit d'été d'il y a cinq ans, au lieu de dormir là-haut comme un imbécile !

Aubry lui lança un regard cauteleux.

— Eh ! monsieur le comte, — fit-il, laissant percer sa malice paysanne, — avec toutes ces histoires nouvelles, avec toutes vos inventions du diable, dédoublement, alternements, et caetera, est-ce que vous êtes si sûr que ça d'avoir dormi dans votre lit ? Moi, à présent, je ne réponds plus de rien ni de personne...

Sa rusticité reprenait le dessus, à la faveur de l'aisance. Presque familier, il perdait son « style » d'emprunt. L'accent de son village lui revenait. Il acheva, rural : — D'personne, morguieu ! Ni d'moué, ni d's'autres !

(A suivre)

BOURSE DE PARIS

Cours comparatifs de la Semaine

dernier	Cours du	Cours du
revenu	22 Juillet	29 Juillet
Fonds d'Etat		
3 %	80 80	80 30
3 1/2 %	84 75	84 75
4 %	94 40	94 40
4 1/2 %	94 40	94 40
5 %	100 95	100 95
5 1/2 %	103 90	103 90
6 %	103 90	103 90
6 1/2 %	103 90	103 90
7 %	103 90	103 90
7 1/2 %	103 90	103 90
8 %	103 90	103 90
Crédit National		
5 % 1919	594	595
Obl. 500 5 % 1920	530	531
6 % 1921	529	526
Bons décenn. 6 % 1923	535	535 50
6 % janv. 1923	538 50	530
6 % juin 1923	530	529
6 % janv. 1924	544	545
Ville de Paris		
1871 3 %	385	389
1875 4 %	502	509
1892 2 1/2 %	282	282
1894-1896	279	279
1898 2 %	342	345
1899 2 %	318	320
1904 2 1/2 %	330	330
1905 2 3/4 %	305	306
1910 3 %	305	306
1912 3 %	265	264
1919 5 %	970	964
1928 5 %	951	944
1929 4 1/2 %	879	900
1930 4 %	931	931
Crédit Foncier		
Communales 1879	504	512
1880	510	510
1891	308 50	303 50
1906	385 50	388
1912	191	194
1930	898	886
1931 (lots)	929	921
1931-32 (-)	910	906
Foncière 1879 3 %	515	515
1883 3 %	305	315
1885 2 60 %	340	341
1909 3 %	192	202 50
1913 3 1/2 %	392	394
1930 4 %	911	908
Emp. 1926 7 %	718	715
1927 7 %	565	571
1929 5 %	966	962

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage.
Blanchissage faux-cou et lingerie.
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc.
Teinture de fourrures.
Pour dent, livraison en 48 heures, débris d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.
Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : MESSAS MONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Une Agence de Voyageurs
126, Boulevard Raspail, à Paris
Il est rappelé au Public que, pour faciliter les déplacements, la Compagnie d'Orléans possède, 126, Boulevard Raspail (Téléph. : Litre 99-67) une Agence affectée au service des voyageurs.
Cette Agence délivre les diverses catégories de billets au départ de Paris pour toutes gares des réseaux d'Orléans, du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace et de Lorraine et fournit tous renseignements et brochures concernant les voyages sur ces réseaux. Elle donne suite dans la limite des places disponibles, aux demandes de locations de places dans les trains rapides et express au départ de Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz (délai maximum : deux semaines soit 14 jours avant la date fixée pour le départ, ce jour compris).
D'autre part, du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre inclus, les bagages à destination du Réseau d'Orléans et de ses annexes sont acceptés à l'enregistrement, à cette Agence, comme ils le seraient dans une gare ; en outre de la taxe afférente au transport par chemin de fer, il est perçu pour le transport de ces bagages, entre la dite Agence et la gare de départ, les prix ci-après : un colis, 2 fr. ; par colis en sus du premier, 1 fr.
Cette Agence est ouverte tous les jours, sauf les Dimanches et jours fériés, de 8 h. à 12 heures et de 13 h.30 à 18 heures.

LE MONT-DORE (Altitude 1.050 m.)

Saison du 15 mai au 30 septembre.
« Providence des asthmatiques », par excellence, mais station thermale favorable également à toutes les affections des voies respiratoires ayant un caractère spasmodique ou congestif. Ne reçoit pas les tuberculeux.
N'est qu'à 8 heures de Toulouse par train express quotidien de jour, toutes classes, avec un seul changement de voiture à Brive-la-Gaillarde. Départ de Toulouse à 10 h. 20.
Hôtels et pensions de famille accessibles à toutes les bourses. Cure d'air parfaite pour compléter la cure thermale.
Parc des sports admirablement situé et organisé — Culture physique

Athlétisme — tennis — golf (18 trous, parcours de 4.825 mètres dans un site merveilleux à 1.350 mètres d'altitude).
Séjour de repos sylvestre du « Salon du Capucin » (1.286 mètres) accessible par le funiculaire. On y trouve : restaurant, café, orchestre, chaises longues en location, tir aux pigeons, jeux de toutes sortes.
Nombreuses excursions charmantes et faciles : Cascades de Queunilh, du Plat à Barbe, de la Vernière, Grande Cascade ; Lacs de Guéry, de Servière, Chambon, Pavin, d'Aydat ; Château de Murols ; ascension du Puy de Sancy (1.886 mètres).
Des services d'autocars permettent de visiter : Bort et les Gorges de la Rhue, St-Nectaire et sa curieuse église par le col de Dyanne (1.335 mètres) Murols, le lac Chambon, Condat, Latour d'Auvergne.
Le service de la route thermale d'Auvergne (3 fois par semaine) conduit à Vichy par Royat et Clermont-Ferrand.

Circuits en autocar dans le QUERCY au départ de ROCAMADOUR (Gare)
Du 1^{er} juillet au 25 septembre 1932

Circuit I. — Lundi, mercredi, vendredi. Départ 10 h. — Rocamadour-Ville (déjeuner), Cahès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, Meyronne, retour à Rocamadour vers 19 h.
Prix du transport par place : 30 francs.

Circuit II. — Mardi, jeudi, samedi. Départ 10 h. — Alviac, Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Antoire, St-Céré, Château de Montal, Grotte de Presque, Gramat, retour à Rocamadour vers 19 h.
Prix du transport par place : 40 francs.

Pour renseignements et billets s'adresser : aux Agences de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucins, et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la gare de Rocamadour et aux principales gares du réseau d'Orléans.

Circuits en autocar dans le QUERCY au départ de ROCAMADOUR (Gare)
Du 1^{er} juillet au 25 septembre 1932

Circuit I. — Lundi, mercredi, vendredi. Départ 10 h. — Rocamadour-Ville (déjeuner), Cahès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, Meyronne, retour à Rocamadour vers 19 h.
Prix du transport par place : 30 fr.

Circuit II. — Mardi, jeudi, samedi. Départ 10 h. — Alviac, Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Antoire, St-Céré, Château de Montal, Grotte de Presque, Gramat, retour à Rocamadour vers 19 h.
Prix du transport par place : 40 fr.

Pour renseignements et billets s'adresser : aux Agences de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucins, et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la gare de Rocamadour et aux principales gares du réseau d'Orléans.

Le nombre des places est limité. Location et billets aux bureaux de la Société des Autocars Rocamadour-Padirac à Rocamadour-Gare et Rocamadour-Ville (Lot).

Four préparer vos vacances procurez-vous le LIVRET-GUIDE OFFICIEL de la Cie d'Orléans (Edition de Mars 1932)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 fr. 50 son Livret-Guide Officiel (Edition de Mars 1932).
Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 75 pour la France et 7 fr. 10 pour l'Étranger, en mandat-carte, chèques-postaux (Paris 1204) ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

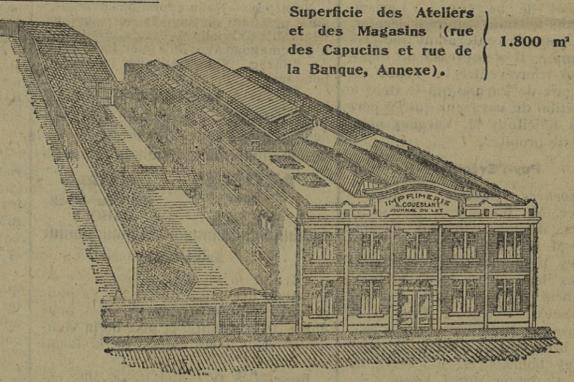
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²



LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'huile de Foie de Morue
— Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

SERVICE D'ÉTÉ 1932

De Paris à Toulouse par Cahors

PARIS (Orsay) dép.	PARIS (Aust.) dép.	LIMOGES (arrivée) (départ)	BRIVE (arrivée) (départ)	Gignac-Cressensac.	SOUILAC.	CAZOUILLAC.	La Chap.-de-Mareuil	Lamoignon-Fénelon.	Nozac.	GOURDON.	Saint-Clair.	Dégagnac.	Thédrac-Peyrilles.	Saint-Denis-Catus.	Espère.	Pradines.	CAHORS (arrivée) (départ)	Cieurac.	Laubenne.	Causade.	MONTAUBAN arr.	TOULOUSE. arr.
22 20	22 34	5 53	12 11	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	13 13	11 35	11 45	12 6	12 40	13 14	16 49
9 55	10 7	16 6	18 2	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	18 18	19 58	20 2	20 2	21 10	22 1	22 1
17 21	17 32	23 2	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	23 8	2 35	2 39	2 39	3 41	4 24	4 24
19 56	20 8	2 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	4 8	6 4	6 8	6 8	7 20	8 11	8 11
21 10	21 22	3 16	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	5 5	6 59	7 3	7 3	8 10	9 11	9 11

De Toulouse à Paris par Cahors

TOULOUSE... d.	MONTAUBAN. d.	Causade.	Laubenne.	Cieurac.	Sept-Ponts.	CAHORS... (arr.) (dép.)	Pradines.	Espère.	St-Denis-Catus.	Thédrac-Peyril.	Dégagnac.	Saint-Clair.	GOURDON (I) d.	Nozac.	Lamothe-Fénel.	La Chap.-de-Mar.	CAZOUILLAC.	SOUILAC.	Gignac-Cressens.	BRIVE... (a.) (d.)	PARIS... (A.) arr.	PARIS... (O.) arr.
4 50	6 14	6 55	7 32	7 40	7 51	7 59	8 24	8 32	8 46	8 59	9 10	9 19	9 37	9 45	9 55	10 2	10 8	10 25	10 52	11 20	21 46	21 58
8 48	10 20	10 29	11 9	11 18	11 30	11 38	12 42	12 53	13 11	13 25	13 34	13 43	14 7	14 16	14 24	14 30	14 42	15 11	15 41	13 53	21 58	21 58
10 20	13 40	15 2	16 41	17 17	17 30	17 44	18 7	18 20	18 38	18 42	18 51	19 6	19 14	19 23	19 30	19 36	19 49	20 19	20 49	23 39	21 58	21 58
13 40	19 44	20 29	20 54	21 25	21 36	21 44	21 59	22 11	22 30	22 35	22 44	22 51	23 6	23 14	23 21	23 28	23 51	24 20	24 50	28 30	21 58	21 58
17 44	21 3	21 43	22 54	23 19	23 27	23 36	24 40	24 51	25 10	25 15	25 24	25 31	25 38	25 46	25 53	26 0	26 13	26 42	27 12	30 02	21 58	21 58
21 3	23 6	23 52	25 54	26 29	26 37	26 46	27 50	28 01	28 20	28 25	28 34	28 41	28 48	28 56	29 03	29 10	29 23	29 52	30 22	33 02	21 58	21 58
23 6	25 9	25 57	28 0	28 25	28 33	28 42	29 46	29 57	30 16	30 21	30 30	30 37	30 44	30 52	31 0	31 7	31 20	31 49	32 19	35 0	21 58	21 58
25 9	27 12	27 58	29 21	29 46	29 54	30 03	31 07	31 18	31 37	31 42	31 51	31 58	32 05	32 13	32 20	32 27	32 40	33 09	33 39	36 19	21 58	21 58
27 12	29 15	29 61	31 24	31 49	31 57	32 06	33 10	33 21	33 40	33 45	33 54	34 01	34 08	34 16	34 23	34 30	34 43	35 12	35 42	38 22	21 58	21 58
29 15	31 18	32 04	33 27	33 52	34 00	34 09	35 13	35 24	35 43	35 48	35 57	36 04	36 11	36 19	36 26	36 33	36 46	37 15	37 45	40 25	21 58	21 58
31 18	33 21	34 07	35 30	35 55	36 03	36 12	37 16	37 27	37 46	37 51	38 00	38 07	38 14	38 21	38 28	38 35	38 48	39 17	39 47	42 27	21 58	21 58
33 21	35 24	36 10	37 33	37 58	38 06	38 15	39 19	39 30	39 49	39 54	40 03	40 10	40 17	40 24	40 31	40 38	40 51	41 20	41 50	44 30	21 58	21 58
35 24	37 27	38 13	39 36	39 61	39 69	39 78	40 82	40 93	41 12	41 17	41 26	41 33	41 40	41 47	41 54	42 01	42 14	42 43	43 13	45 53	21 58	21 58
37 27	39 30	40 16	41 39	41 64	41 72	41 81	42 85	42 96	43 15	43 20	43 29	43 36	43 43	43 50	43 57	44 04	44 17	44 46	45 16	47 56	21 58	21 58
39 30	41 33	42 19	43 42	43 67	43 75	43 84	44 88	44 99	45 18	45 23	45 32	45 39	45 46	45 53	46 00	46 07	46 20	46 49	47 19	49 99	21 58	21 58
41 33	43 36	44 22	45 45	45 70	45 78	45 87	46 91	47 02	47 21	47 26	47 35	47 42	47 49	47 56	48 03	48 10	48 23	48 52	49 22	52 02	21 58	21 58
43 36	45 39	46 25	47 48	47 73	47 81	47 90	48 94	49 05	49 24	49 29	49 38	49 45	49 52	49 59	50 06	50 13	50 26	50 49	51 19	53 99	21 58	21 58
45 39	47 42	48 28	49 51	49 76	49 84	49 93	50 97	51 08	51 27	51 32	51 41	51 48	51 55	52 02	52 09	52 16	52 29	52 58	53 28	56 08	21 58	21 58
47 42	49 45	50 31	51 54	51 79	51 87	51 96	52 100	52 11	52 30	52 35	52 44	52 51	52 58	53 05	53 12	53 19	53 32	53 61	53 91	56 71	21 58	21 58
49 45	51 48	52 34	53 57	53 82	53 90	53 99	54 103	54 114	54 30	54 35	54 44	54 51	54 58	55 05	55 12	55 19	55 32	55 61	55 91	58 71	21 58	21 58
51 48	53 51	54 37	55 60	55 85	55 93	56 02																